

Longueuil, le 6 février 2019

Monsieur Jean-François Roberge  
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
1035 rue De La Chevrotière, 16<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

SUJET : Maternelles à quatre ans : aidez- nous à vous aider

Monsieur le Ministre,

Au nom des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, la présente est pour vous demander de quelle façon nous pourrions contribuer à l'atteinte de vos objectifs ministériels concernant l'implantation de classes de maternelle à quatre ans.

La CSMV offre des services éducatifs à la population des villes de Brossard, de Saint Lambert et de Longueuil (arrondissements de Greenfield Park, de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil). Elle scolarise annuellement plus de 41 000 élèves, ce qui la positionne parmi les plus importantes commissions scolaires au Québec. La clientèle issue de l'immigration représente 53 % de la population scolaire et provient de 80 pays. 31,1 % des élèves n'ont pas le français comme langue maternelle. Par ailleurs, la CSMV est l'un des plus importants employeurs de la Rive-Sud avec plus de 4 500 employés réguliers qui contribuent à sa mission éducative. Elle gère un budget de plus de 450 millions de dollars.

Deux lettres nous ont été acheminées à cinq jours d'intervalle, les 23 janvier et 28 janvier 2019, pour mettre en place le plus rapidement possible des maternelles à temps plein pour tous les jeunes de quatre ans. Ce que vous demandez semble précipité, mais pas impossible. Quoique nous ayons des questionnements sur l'élargissement de la mission des maternelles à quatre ans, nous voulons ici insister sur la concrétisation logistique.

Nous avons besoin de comprendre l'urgence d'agir, la planification, la démarche, l'échéancier et le budget. Nous avons besoin de connaître le plan national et le plan régional pour, à notre tour, planifier les travaux à exécuter et les budgets qui leur seront dévolus dans les années à venir. Il nous faut aussi planifier les besoins d'espace qui sont grandissants et la main-d'œuvre qui n'est déjà pas facile à trouver (qu'on parle de pénurie ou de rareté).

Il est actuellement difficile de trouver des entrepreneurs et des fournisseurs en tout genre. Les derniers contracteurs ont répondu à notre appel d'offres pour construire une école par des soumissions qui dépassaient de 30 % les prix autorisés par votre ministère. Très heureusement, devant l'urgence de la situation, le ministère a bien voulu rencontrer ces frais.

Qui plus est, dans cinq ans, si la CSMV avait à offrir le service de maternelles à tous les enfants de quatre ans :

- Il faudrait compter au moins 3 400 enfants de plus selon les prévisions de croissance du MEEs;
- En appliquant le même ratio que pour les maternelles cinq ans (soit 19), il faudrait à la CSMV au minimum 180 classes de plus, donc 180 enseignants/es et 180 éducateurs/trices de plus (Loi 23 : deux adultes par classe);
- Théoriquement, cela équivaldrait à environ 6,5 écoles qui seraient complètement dédiées aux maternelles pour les jeunes de quatre ans;

- Ces 6,5 écoles sont évaluées au prix d'aujourd'hui à 20 M\$ chacune pour un total de 130 M\$. Il faudra peut-être rajouter une surcharge de 30 % due à la rareté de la main-d'œuvre du milieu de la construction.

Et ce recensement ne tient pas compte des nouveaux élèves issus de l'immigration dont le nombre est croissant dans notre commission scolaire. Il y a aussi des développements domiciliaires qui s'en viennent à grand pas : les plans d'urbanisme de la ville de Longueuil et de la ville de Brossard nous indiquent qu'il faut s'attendre à plus de 32 500 nouveaux logements résidentiels d'ici quelques années.

Nous sommes déjà en pénurie d'espace. Une forte proportion des locaux polyvalents ainsi que les locaux spécialisés comme les bibliothèques servent déjà de salles de classe, près d'une centaine de locaux. Nous accueillons en moyenne, depuis quelques années, plus de 1 200 nouveaux élèves par année, l'équivalent de deux écoles primaires.

Il y a actuellement 53 salles de classe dans des unités modulaires temporaires. Nous sommes à planifier d'ajouter près de 70 en septembre prochain -- pour un total de près de 125 unités modulaires temporaires -- parce que nous manquons d'espace pour asseoir nos jeunes dans une salle de classe.

De plus, la CSMV a déjà demandé, dans le cadre de la mesure « Ajout d'espaces pour la formation générale », les montants nécessaires pour construire deux écoles et cinq agrandissements. Il faut compter 18 mois pour la construction d'une école.

Ajouter des locaux supplémentaires à des plans veut également dire que nous devons utiliser plus de terrain alors qu'il nous en manque déjà. Le prix des terrains sur la Rive-Sud s'élèvent à des millions \$ (entre 5 et 10 M\$, selon l'emplacement) et les villes, contrairement à la directive du ministère de l'Éducation, ne veulent pas nous les donner « à titre gracieux ».

Également, nous tenons à vous signifier qu'il nous apparaît primordial de travailler de concert avec les CPE du milieu et de renforcer des liens, ce qui demande temps et ressources.

La CSMV est administrée par 16 commissaires qui participent en Conseil à la définition de ses orientations et de ses priorités. Ensemble, les commissaires se sont engagés à représenter la population et à faire des bons choix dans les dossiers visant l'éducation des jeunes et des adultes.

Comme nous avons des réflexions sérieuses sur la mission et sur l'implantation des maternelles à quatre ans, il nous ferait un grand plaisir de les partager avec vous avant que vous ne terminiez votre planification, ce qui vous permettrait de nous aider à vous aider.

La présidente,



Carole Lavallée

CC : Monsieur Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux services sociaux et député de Taillon  
Monsieur Ian Lafrenière, député de Vachon  
Madame Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin  
Madame Nicole Ménard, députée de Laporte  
Monsieur Gaétan Barrette, député de La Pinière  
Monsieur Alain Fortier, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec